

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2024

6 février 2025, La Galère, Auvernier

Ordre du jour :

1. Salutations
2. Ouverture de l'assemblée – Chant
3. Appel nominatif
4. PV AG 2023, correspondance, communications
5. Analyse de la participation 2024
6. Rapport du caissier
7. Rapport des vérificateurs de compte
8. Budget 2025 – fixation des cotisations
9. Rapport du directeur
10. Rapport du président
11. Adoption des rapports
12. Admissions, démissions
13. Nominations statutaires : - du comité
 - des vérificateurs de compte
 - des délégués
14. Activités 2025
15. Divers, tour de table
16. Clôture de l'assemblée

Procès verbal:

1. Salutations

L'assemblée débute à 19h16. Le président salue les membres et les remercie de leur présence. La convocation à l'assemblée générale de ce jour a été faite par courrier électronique, courant janvier 2025. Eric Houriet fonctionnera comme scrutateur lors de notre assemblée générale. Le président remercie notre membre d'honneur, Jean-Bernard Griessen, pour sa présence. Notre second membre d'honneur, Michel Schwab, est excusé.

Ensuite, le président propose une minute de silence en l'honneur de notre ancien membre, Jean-Paul Gaschen, décédé quelques jours auparavant.

Comme il n'y a pas eu de demande de modification de l'ordre du jour, le point suivant est directement abordé.

2. Ouverture de l'assemblée – Chant

L'assemblée débute par le chant : *Märznacht*.

3. Appel nominatif

Actuellement, Acapel'HOM compte 17 membres et un directeur. Fait rarissime, nous sommes au complet !

Une liste des membres circule, pour d'éventuelles modifications.

4. PV AG 2023, correspondance, communications

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2023 est accepté par applaudissements et remerciements à son auteur.

Correspondance :

L'assemblée annuelle des délégués SCCN aura lieu le 5 mars 2025 à Peseux.

Membres jubilaires :

Aucun vétéran à célébrer cette année, mais :

Pour 35 ans de chant (dont 15 ans à la SCCN) : Eric Houriet

Pour 40 ans de chant : René Niederer

Ces membres méritants reçoivent une bouteille de nectar local.

5. Analyse de la participation 2022

L'analyse des présences est donnée par notre vice-président. Notre effectif reste stable avec 17 chanteurs et un directeur.

L'indicateur de présence à nos 28 prestations (22 répétitions, 3 repas et 3 concerts ou aubades) est de 84%, 4% de plus que l'année dernière.

Aucun membre n'a atteint un taux de présence de 100 %, à part notre directeur. Il faut également relever que 2 membres n'ont comptabilisé qu'une absence : René Niederer et Michel Vuillemin. Suivent avec 2 absences : Fabiano Induni et Pierre-Yves Romanet

6. *Rapport du caissier*

L'année comptable débute le 01.02.2024 pour se terminer le 31.01.2025. Au 01.02.2024, la fortune de la société, sans compter le matériel et les accessoires, était de CHF 10'145.42. Au 31.01.24, elle est de CHF 10'277.04, soit un bénéfice de CHF 131.62. La situation reste saine, mais nous devons rester vigilant sur nos dépenses.

7. *Rapport des vérificateurs*

En date du 5 février 2025, conformément au mandat confié par l'assemblée générale, les vérificateurs de compte Fabiano Induni et Pascal Dick ont examiné les comptes présentés par le caissier Marc Tabacchi pour l'exercice comptable allant du 1^{er} février 2024 au 31 janvier 2025. Après contrôle des pièces et du bilan, la parfaite concordance entre toutes les écritures passées a été constatée. En conclusion, il est proposé à l'assemblée générale d'adopter les comptes et le bilan tels que présentés et de donner décharge au caissier en le remerciant pour son excellent travail.

8. *Budget 2025 – fixation des cotisations*

Le caissier présente le budget 2025, les principaux postes restant les mêmes. Le budget 2025, légèrement déficitaire de CHF 300.-, est accepté à l'unanimité. Le montant des cotisations est maintenu à CHF 200.00 pour cette année. Le président remercie le caissier pour le budget.

9. *Rapport du directeur*

Notre directeur commence son rapport par mentionner la discussion avec le comité lui demandant de ralentir la progression dans l'apprentissage des pièces et de reprendre quelques pièces plus anciennes. Il estime avoir respecté cette décision avec la reprise de quelques pièces plus anciennes. Cependant il déplore que la mise en place de certaines pièces "n'avancait pas" et qualifie la progression de notre programme de "poussive". En conséquence les concerts de novembre 2024 ont dû être repoussé à janvier 2025.

Le directeur rappelle néanmoins que lors de la création d'Acapel'Hom, la volonté était de présenter des pièces hors des sentiers battus, plus subtiles et plus complexes. Il pense que nous avons réussi cette gageure et que nous ne devrions pas trop nous éloigner de cette ligne et tomber dans un chœur qui resasse les mèmes pièces à longueur d'année.

Au bilan de cette année, nous avons donné deux jolis concerts à Dombresson, les aubades du 6 juillet et du 30 aout ont également été bien appréciées ainsi que le concert du 7 décembre où l'on a fort bien chanté.

En ce qui concerne nos quatre derniers concerts de janvier, malgré des répétitions "plutôt mauvaises et loin d'être au point", notre directeur a été heureux de notre performance, en particulier dans les nouvelles pièces. Il regrette néanmoins le manque de fiabilité lors de nos prestations. Cependant, ces derniers concerts avaient plus fière allure que ceux de l'année dernière.

Notre directeur termine en nous exhortant à travailler "au moins un peu" à la maison. Finalement, il souligne l'excellente camaraderie qui règne dans le chœur et qui est essentielle à ses yeux pour la bonne marche de tout l'ensemble.

10. Rapport du président

La saison 14 est bouclée... voici un bref bilan des activités :

- le samedi 1 juin, nous nous produisions dans le cadre du Festival des Bourdons à Dombresson.
- le 6 juillet, nous donnions une très sympathique aubade pour les 60ans d'Olivier Guye.
- le 30 août, nous chantions aux Gollières pour le départ à la retraite de notre vice-président et de notre directeur.
- le 7 décembre, nous donnions la deuxième partie lors de la soirée annuelle du Chœur Internote à Peseux.
- en janvier 2025, nous avons réalisé 4 bonne performances comme mentionné par notre directeur précédemment.

Côté finances : comme déjà mentionné, elles sont saines mais quelques rentrées supplémentaires ne seraient pas du luxe. Le budget communication dans les médias a été revue à la baisse : seuls 1000 flyers ont été tirés. Nos communiqués de presse ont malheureusement eu peu de succès, sans surprise.

Côté membres : L'effectif est passé de 17 à 18 membres, voir le point 12 de l'ordre du jour. Notre vieil objectif de 24 membres n'est toujours pas atteint, restons donc attentifs et continuons à recruter.

Côté administratif : Année très simple permettant de traité les affaires courantes lors des répétitions.

Côté tenue : ...juste top. Rien à redire...N.B. Je soupçonne notre président de na pas être très en forme en ce 6 février.... ou alors son 70^{ème} anniversaire aurait-il laisser quelques traces ?

Côté musique: Notre président se livre à une analyse détaillée du taux de participation globale puis registre par registre. Il rappelle également l'importance de la présence aux différentes prestations et souligne les effets bénéfiques du travail à domicile.

Le président termine en remerciant chaleureusement le chef (1 bouteille), Christian Bonjour (1 bouteille), le comité, les choristes et leurs compagnes pour les efforts consentis, l'ambiance et le plaisir que nous démontrons lors des répétitions et diverses prestations.

11. Adoption des rapports

Tous les rapports sont adoptés par acclamation et décharge est donnée au comité.

12. Admissions, démissions

Fin 2024, nous avons une nouvelle admission en la personne de Pierre Bussy. Aucune démission n'est à déplorer.

13. Nominations statutaires

Marc Tabacchi donne sa démission du poste de caissier, mais reste membre du chœur. Il accepte de seconder son successeur pendant les premiers mois de l'exercice 2025. Après quelques discussions, Eric Houriet se propose pour reprendre la trésorerie de notre chœur. Il est spontanément élu par acclamation ainsi que le reste du comité présenté ci-dessous :

COMITE AcapelHom 2025		
PRESIDENT Denys Schallenberger		
VICE PRESIDENT Pierre-Yves Romanet		
SECRETAIRE Blaise Jeanneret	DIRECTEUR Bernard Guye	VERIFYATEURS DES COMPTES Pascal Dick Frédéric Salgat
CAISSIER Eric Houriet	COMMISSION DE MUSIQUE NN	DELEGUES SCCN Michel Vuillemin
ARCHIVISTE Pierre-André Leuba		
ASSESSEUR Michel Vuillemin		

Dernière mise à jour: 7-02-25

14. Activités 2025

Concerts :

- 22 février : Kiosque à musique, Le Landeron.
- ?? : Sérénade René Niederer.
- ?? : Concert éventuel en Valais, Olivier Guye.
- ?? : Concerts annuelles à déterminer...

Activités hors chant :

- ?? Photo officielle en tenue, au printemps.
- 14 septembre : Torrée neuchâteloise au Communal de la Sagne.

15. Divers

- Notre membre d'honneur, Jean-Bernard Griessen, remercie le chœur pour l'invitation à l'assemblée générale et offre 5 bouteilles de blanc pour l'apéritif sous les vivats de la foule.
- René Niederer propose d'introduire une troisième répétition mensuelle pour peaufiner nos pièces. Certains membres résidant loin du littoral mentionnent des problèmes de disponibilité pour cette troisième répétition. De plus, le directeur n'est pas convaincu de l'utilité d'une telle mesure mais propose de faire une ou deux répétitions supplémentaires juste avant les concerts en cas de besoin.
- Le directeur mentionne des difficultés pour la distribution des partitions aux membres. Après un débat nourri difficilement résumable, une solution sera trouvée entre les parties concernées.
- Christian Bonjour propose que Marc Tabacchi organise un concert en terre tessinoise après son installation au sud des alpes. Celui-ci accepte de relever le challenge.
- Pierre Bussy, nouveau membre, remercie pour l'accueil qui lui a été réservé par le chœur.
- Walter Zwahlen et Pascal Dick remercie les membres, le comité et le directeur pour le plaisir et la bonne ambiance qui règne dans notre chœur.

16. Clôture de l'assemblée 2022

L'assemblée générale est close à 20h56 et la soirée continue avec le jambon à l'os miel-moutarde partagé dans la bonne humeur et le chant.

Le secrétaire

Blaise Jeanneret

Le Landeron, 7-2-25